

Compte-rendu de la Journée « Associations, recherche et partenariats universitaires : partage d'expériences et de besoins »

20 octobre 2022

Le Mouvement associatif Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec la Boutique des Sciences de l'Université Lumière Lyon II, l'Université de la Vie associative de Saint-Étienne, le Labo Éducation, Cultures, Politiques (ECP), a organisé une journée d'échange de pratiques autour des questions de recherche par/pour/avec les associations.

Cette journée a été l'occasion de :

- Discuter autour de la **signification d'une recherche participative** ;
- D'écouter et d'échanger autour des **témoignages d'associations et chercheur-euses qui se sont lancés dans des projets de recherche participative** ;
- De réfléchir aux **solutions** nécessaires pour que les **associations s'impliquent et participent à des projets de recherche** : quel cadre académique, quelle méthodologie, quels apports pour les parties prenantes, quelles cultures communes ...



Nous avons également eu la présentation de plusieurs recherches et projets de recherche, portés par des associations et en lien avec des universités, pour tenter de dégager les enjeux, besoins, attentes des associations en la matière.

Liste de ces recherches et projets de recherche :

- Un projet de recherche lancé par l'association [Danaecare](#), en lien avec [ESS'quiSS](#). Cette étude s'inscrit dans l'action « Par et pour les étudiants », sur le thème des étudiants-aidant et l'expérimentation d'un statut juridique spécifique.
- Une recherche-action portée par le laboratoire Education, Cultures, Politiques et menée par les chercheurs du laboratoire ECP et des membres de l'Université de la Vie Associative (UVA) de l'Université Jean Monnet, en lien avec le CREFAD Loire. Ce projet de recherche est intitulé « [Transformations et héritages de l'éducation populaire. Le cas de la ville de Saint-Etienne](#) ».
- Un témoignage du réseau des CREFAD sur les divers projets de recherche menés par l'association. Pour plus d'information, voir leur site : <https://reseaucrefad.org/recherche-action/>
- L'association départementale des MJC de la Loire qui travaille actuellement sur une recherche sur « L'accompagnement des jeunes en milieu rural ».

Recherche participative, recherche-action, recherche collaborative ... ? Autant d'expressions différentes derrière lesquelles peuvent se cacher plusieurs réalités. Pourtant, des enjeux communs apparaissent pour les associations et les chercheur·euse·s universitaires quand on se lance dans un projet de recherche collaboratif. Voici une restitution non exhaustive des échanges sur la question des liens entre les Associations et les Universités à travers la recherche.

1. Initier un projet de recherche

- Avant de se lancer dans un projet de recherche, les moyens humains et financiers disponibles doivent être discutés en toute transparence. Définir un (des) objectif(s) précis derrière le projet de recherche.
 - L'association peut souhaiter mobiliser la recherche pour transformer ses pratiques, recevoir des financements, innover, étayer son plaidoyer, préciser son projet associatif...

- Les chercheur·euse·s universitaires peuvent souhaiter avoir un accès au terrain, récolter des données, innover, avoir des financements...
- Si l'association décide de faire un projet de recherche en lien avec l'Université, il est primordial d'identifier la·les personne·s ressource·s qui seront une porte d'entrée vers un réseau universitaire de confiance.
- Débuter un projet de recherche par un diagnostic : recueil des connaissances, des données, des besoins des parties prenantes. Ce travail pourra aider lors de la formulation de la question de recherche.
- Pour les associations, un projet de recherche participative va avoir un impact sur l'ensemble de la structure et l'ensemble du conseil d'administration peut être impliqué. De ce fait, la personne mobilisée sur la mission de recherche doit pouvoir compter sur l'ensemble de la structure concernée.

2. Les parties prenantes

- Déterminer dès le début quel sera le niveau d'implication de chaque partie dans le projet de recherche (sans injonction à la participation). Cela implique de définir les modalités de participation et identifier l'animateur de la démarche (qui peut être interne ou externe)

Un point d'attention a été soulevé concernant une possible instrumentalisation d'une des parties prenantes plutôt qu'une réelle collaboration (autant pour les associations que les chercheur·euse·s) : un « participation washing ». Pour « faire ensemble » et non « faire avec », la participation de l'association et du chercheur doit pouvoir se faire de manière horizontale.

- Définir un cadre dans lequel les échanges vont avoir lieu entre l'association et le·s chercheur·euse·s, entre eux et les partis prenantes, etc. Un point de discussions portait sur l'organisation d'une recherche dite « sensible », qui prend en compte les dimensions humaines (temps conviviaux, « world café », partage des récits de vie...). Cela implique de reconnaître les moments de tension qui peuvent apparaître à différents moments, dans différents espaces entre plusieurs parties prenantes.
- Chaque partie prenante explicite son intérêt dans le projet de recherche et ses objectifs. Des rencontres entre chaque partie prenante, tout au long du processus, permettent de confronter les points de vue et construire une mise

en commun. Des tiers sont spécialisés dans l'accompagnement et la proposition d'outils communs. Par exemple, les tiers veilleurs, dispositif créé par l'association Sciences citoyennes et dont le rôle est de favoriser une réelle co-construction des savoirs et de participer à l'institutionnalisation de la recherche participative (lien vers la note Tiers veilleur de Sciences citoyennes : <https://sciencescitoyennes.org/note-tiers-veilleur/>).

Cela permet également de se rappeler qui finance le projet de recherche, avec quels objectifs derrière. Par exemple, si le projet de recherche a été proposé par une institution, cela peut être un tremplin (financement, soutien) ou un « piège » (absence d'implication et de compréhension, impératifs de résultats temporels).

- Amélioration des pratiques par une vision élargie, inclusive, au croisement des savoirs. Cela nécessite une facilitation de points de vue différents.

3. Le cadre académique

Le cadre académique représente les éléments à considérer pour prendre en compte les exigences du milieu.

- Une recherche participative peut être extra-académique. Cependant, si des acteurs universitaires sont impliqués, le cadre académique peut être nécessaire. Par exemple lorsqu'il y a un accueil d'étudiants dans la structure associative Et que l'obtention d'un diplôme est en jeu.
- Toutefois, s'il existe, ce cadre peut être flexible. Il faut s'informer sur les différentes possibilités et prendre le temps d'en discuter avec toutes les parties prenantes.
- Il va permettre d'apporter des outils académiques, une garantie éthique, une validation scientifique. Il permet d'impliquer toutes les parties prenantes.
- Pour permettre aux associations d'appréhender ce cadre, des structures et dispositifs proposent un accompagnement, tels que la Boutique des sciences, le Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne (CISCA), Sciences citoyennes. Ils s'assurent que chacun trouve son intérêt dans la recherche. Cela peut notamment pallier les difficultés des associations qui ont peur de servir de terrain, difficultés des chercheur·euse·s qui doivent s'adapter aux attentes des associations. Il y a aussi la possibilité de créer un comité scientifique au sein d'une association.

4. La méthodologie de recherche (ou méthodologies de collaboration)

- Vigilance quant à ce que recouvre le terme de recherche « participative ». Pour assurer une collaboration effective à toutes les étapes du projet de recherche, il peut être intéressant d'adopter une méthode de travail et des outils de co-construction adaptés.
- La méthode est une boîte à outils qui sert de balise, de repère, mais elle n'est pas une règle stricte. Il est possible de s'appuyer dessus et de s'en éloigner à certains moments. Pour certains, définir un protocole en amont est nécessaire mais il faut admettre que les bricolages font partie de la méthode.
- Il y a une possible hybridation des boîtes à outils. Pour ce faire, les associations doivent conscientiser leurs méthodes de recherche.
- Elle permet d'intégrer de la réflexivité, de choisir une posture. En effet, une recherche participative ne s'arrête pas au recueil de témoignages, d'entretiens individuels mais une mise en commun collective est primordiale pour adopter une position scientifique critique.

5. Les cultures communes

Une recherche participative implique une acculturation au langage et à la culture des différentes parties prenantes.

- Il faut se mettre d'accord sur les termes dès le début, procéder à un examen partagé pour garantir une bonne compréhension de ce qui se joue.
- Ce travail collectif peut passer par des formations, des outils collaboratifs, des cafés conviviaux. Cette acculturation doit se faire tout au long du projet.
- Lors de cette interconnaissance, une certaine transparence des acteurs garantit un partage de confiance. Ces échanges vont favoriser la création d'un cadre sécurisant, dans lequel on peut exprimer sa conflictualité (« recherche sensible »).
- Cela permet que la recherche soit comprise dans les stratégies et l'organisation associative ainsi que dans les productions et leurs diffusions.

6. Valoriser les résultats du projet de recherche

- Il faut accepter que le résultat puisse être différent de nos attentes. En effet, la recherche résolve des questions autant qu'elle en pose, construit des savoirs au-delà de ce qu'on cherchait. Il faut accepter que la recherche ne nous mène pas nécessairement là où on le souhaite. Un projet de recherche participative peut amener à critiquer certains fonctionnements, méthodes, objectifs....
- La restitution doit être qualitative. Pour ça, une part des financements doit être dédiée à la diffusion et au travail de valorisation des résultats. De plus, la valorisation doit être conjointe. Il faut une co-construction du début à la fin du projet.

Liste de ressources :

- Site de la Boutique des Sciences de Lyon : <https://www.univ-lyon2.fr/sciences-et-societe/boutique-des-sciences>
- Site du Centre Innovations Sociales Clermont Auvergne : <https://cisca.fr/>
- Site de Sciences citoyennes : <https://sciencescitoyennes.org/> et de leur note sur le dispositif « Tiers veilleur » : <https://sciencescitoyennes.org/note-tiers-veilleur/>
- Site d'Alliss, plateforme pour le tiers secteur de la Recherche : <https://www.alliss.org/>